



L'ÉTOILE

BUREAUX : LILLE — 15, rue d'Angleterre — Téléphone 972

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX — 35, rue de Valenciennes — TOURCOING — 85, rue des Droulles

Un arrêt de justice politique

L'arrêt rendu hier par la première Chambre de la Cour de Paris, siégeant sous la présidence de M. le premier président sénateur Forichon, a porté un rude coup à ceux qui s'obstinent à professer le respect de la magistrature.

Dans les poursuites intentées contre S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, par la Fédération des Amicales d'instituteurs, à raison de la lettre pastorale sur les droits et devoirs des parents relativement à l'école, la magistrature a estimé que, toute raison juridique mise de côté, elle était tenue de condamner.

Les raisons juridiques, le tribunal de Reims les avait tournées à la manière d'un agent d'affaires louche et véreux ; la Cour de Paris les a violées à la manière d'un apache. Et c'est ainsi que les deux juridictions sont parvenues à condamner le vénéré cardinal, qui n'avait pas fait autre chose que son devoir de pasteur en usant de son droit de citoyen.

Après le jugement du tribunal de Reims, pas un juriste sérieux qui ne dit : Cet arrêt ne tient pas debout. Et, en effet, la Cour de Paris a fait littéralement de ses motifs.

Mais il fallait bien condamner, et elle en a trouvé d'autres, encore plus monstrueusement antijuridiques. C'est pourquoi seront-ils aussi sûrement cassés par la Cour suprême que l'ont été ceux du tribunal de Reims par la Cour de Paris.

Reste la seule question de savoir si la Cour de cassation, pénétrée de la même obligation de condamner, aura recours à un troisième subterfuge pour maintenir une condamnation illégale, injuste, uniquement politique. En d'autres termes, reste la question s'il se rencontre enfin des juges à la Cour suprême.

par la présente loi sont déferés à la Cour d'assises.

Or, la Cour d'appel a défini très exactement tous les caractères du délit de diffamation envers des fonctionnaires « prévu par la présente loi », et n'a pas déferé le délit à la Cour d'assises, conformément aux prescriptions de ladite « présente loi ».

On comprend à merveille l'esprit de la « présente loi » et l'esprit de M. Forichon. La loi a voulu que, lorsqu'il s'agit de l'un des citoyens qu'elle désigne nommément, l'action civile ne pût pas être exercée séparément de l'action publique.

Voilà l'esprit de la loi. Voici celui de M. Forichon : Il veut mettre à la charge de Mgr Luçon le délit de diffamation envers des fonctionnaires. Il veut en interdire la preuve.

Il y a bien un coupable dans l'affaire ; ce n'est pas le cardinal de Reims, qui n'a fait que son devoir, c'est, comme il est inadmissible qu'un magistrat ignore la loi, M. le président sénateur Forichon, qui a forfait au sien.

Mort de S. Em. le cardinal Segna

Nous recevons de Rome le télégramme suivant : Rome, 5 janvier. — Le cardinal Segna, préfet de la Congrégation de l'Index, est mort ce matin. La constitution relevée, sans avoir été fort obéissante, jusqu'à il y a quelques années, sa mère fut trouvée assassinée avec une domestique par des voleurs.

Le cardinal, qui connaissait parfaitement son état, s'est préparé à la mort avec une admirable sérénité, et a joué jusqu'au bout de la plénitude de ses facultés. Il employa ses derniers jours à un commentaire du Magnificat.

Le cardinal Francesco Segna était né le 31 août 1836, à Poggio-Ginolino, diocèse de Marsi (Italie méridionale). Après avoir professé quelques temps à l'Apollinaire en 1860, et rempli diverses charges à la Propagande, à la Penitencière et aux Affaires ecclésiastiques extraordinaires, il fut auditeur de nonciature à Madrid, en 1884, auprès du cardinal Rampolla et chargé d'affaires en 1887.

A son retour à Rome, Mgr Segna devint auditeur de Rote et régent de la Chancellerie. Successivement secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires en 1891, et assesseur du Saint-Office en 1893, il fut, le 18 mai 1894, ordonné cardinal diacre de Sainte-Marie in Porticu.

L'étoile de l'Épiphanie

Le Verbe s'est fait chair pour sauver tous les hommes, sans distinction de race ou de rang. Il est venu « illuminer ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ». Et l'Église célèbre aujourd'hui cette première manifestation de Jésus aux nations païennes. Ces rois orientaux, guidés par l'étoile, et venus à Bethléem pour adorer le Sauveur, sont les précurseurs de convertis de tous les temps, attirés vers l'Église du Christ.

Demandons à Dieu de répandre sur les âmes « de bonne volonté » la divine lumière de la vérité évangélique ; demandons-lui de faire éclater cette lumière, de la porter jusqu'aux extrémités de la terre, selon la volonté de Jésus : *Docete omnes gentes* !

Prions aussi pour ces âmes qui n'hésitent pas à « pêcher contre la lumière », parce que, selon la remarque de nos Saints Livres, « elles préfèrent les ténèbres à la lumière ».

GAZETTE

Vandalisme officiel

Le Conseil municipal de Saint-Guilhem-le-Désert, l'une des localités les plus pittoresques de l'Hérault, a décidé la construction d'une école qui masquerait l'antique église abbatiale érigée sur un des points culminants du village et qui est une véritable œuvre d'art.

Entourures géantes

« Une église, c'est fait pour y mettre un curé », disait avec un certain bon sens M. Clemenceau, lorsqu'on parlait devant lui de la destination des édifices de culte, au moment de la loi de Séparation.

De même un collège des Jésuites, comme l'externat de la rue de Madrid, est fait pour y mettre des Jésuites avec leurs élèves.

Des mots de Moréas

Bien que Grec, le poète Moréas obtint de mourir Français par le culte qu'il avait de notre langue, ses amis ajoutent même : par l'école qu'il lui a donnée.

La statistique des communes et la superficie territoriale de la France

Pendant l'année 1908, il a été créé neuf nouvelles communes ; cinq communes ont été supprimées. Le nombre total des communes s'élevait en 1908 à 36 222.

Le baigneur purifierait-il l'eau ?

A moins qu'il n'y ait un erreur dans le Bulletin municipal officiel du 1^{er} janvier, voici la statistique des analyses effectuées par l'Observatoire municipal de Mont-souris :

PISCINE AVENUE LEDRU-ROLLIN Bactéries par centimètre cube : Avant le bain : 11 630 Après le bain : 6 000

Pourquoi cette amélioration notable de l'eau au point de vue bactériologique ? Les baigneurs ont-ils servi de filtres ? Ou un garçon de laboratoire aura-t-il interchangé les éprouvettes ?

Mesures draconiennes en Alsace-Lorraine

Metz, 5 janvier. — L'autorisation de séjourner en Alsace-Lorraine, qui avait été accordée jusqu'ici à MM. Humbert, François et Maurice de Wendol, chefs de plusieurs usines métallurgiques dans la région de Hayange et de Moyeuvre-Grande, vient d'être mise en question.

La lutte scolaire

Les exclusions. Déjà expulsées une première fois pour avoir refusé de se servir d'un manuel condamné, deux fillettes de l'école de Matelès (Hérault) ont été exclues de nouveau quinze jours.

Parents catholiques

Malgré les lourdes charges qui en résultent pour eux, surtout en cette année de la crise commerciale, malgré les « sollicitations laïques », ou les menaces mêmes dont ils ont été l'objet, les parents catholiques de Saint-Pierre-les-Calais (Pas-de-Calais), n'ont pas hésité à envoyer plus nombreux encore leurs enfants aux deux écoles libres de la ville. Honneur à eux !

Violent tremblement de terre au Turkestan

Suivant des informations officielles reçues à Saint-Petersbourg, le tremblement de terre signalé hier a renversé, à Tachkend, quelques bâtiments, parmi lesquels quelques casernes. Un artillerie a été tué.

Calendriers laïcalisés

Les facteurs avisés, qui veulent être dans les bonnes grâces de leurs clients au moment des étrennes, donnent à chacun le calendrier qui lui convient. Sait-on que vous avez des pratiques ou des sentiments religieux ? On vous réservera, par exemple, une vne d'église.

Les secousses enregistrées par les sismographes

Les sismographes des Observatoires de France de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne ont enregistré les secousses sismiques qui ont eu lieu au Turkestan et que nous avons annoncées hier.

M. l'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, nous écrit : « Nous nous sommes réveillés à Bourges, le 4 janvier à 5 h 42 du soir, une faible secousse de tremblement de terre, mais très caractéristique avec un très fort grondement souterrain.

L'année extérieure

Politique malheureuse

Il paraît que M. Pichon prononcera à la rentrée des Chambres un discours sur le situation de la France devant l'étranger. Je crois pouvoir résumer à l'avance, en quelques mots, ce discours : « Tout va bien, dira le ministre, la France est forte et respectée, elle est toujours au premier rang dans le concert des nations, et ses alliés et amis lui sont fidèles. »

Autour d'un manuel d'histoire

L'institutrice d'Haudainville (Meuse) excluait il y a quelque temps, une de ses petites élèves du cours élémentaire en donnant aux parents comme motif de cette mesure le suivant : « Il m'est déconseillé d'accepter dans ma classe une élève qui refuse mon livre d'histoire. »

Parents catholiques

Malgré les lourdes charges qui en résultent pour eux, surtout en cette année de la crise commerciale, malgré les « sollicitations laïques », ou les menaces mêmes dont ils ont été l'objet, les parents catholiques de Saint-Pierre-les-Calais (Pas-de-Calais), n'ont pas hésité à envoyer plus nombreux encore leurs enfants aux deux écoles libres de la ville. Honneur à eux !

Autour d'un manuel d'histoire

L'institutrice d'Haudainville (Meuse) excluait il y a quelque temps, une de ses petites élèves du cours élémentaire en donnant aux parents comme motif de cette mesure le suivant : « Il m'est déconseillé d'accepter dans ma classe une élève qui refuse mon livre d'histoire. »

Parents catholiques

Malgré les lourdes charges qui en résultent pour eux, surtout en cette année de la crise commerciale, malgré les « sollicitations laïques », ou les menaces mêmes dont ils ont été l'objet, les parents catholiques de Saint-Pierre-les-Calais (Pas-de-Calais), n'ont pas hésité à envoyer plus nombreux encore leurs enfants aux deux écoles libres de la ville. Honneur à eux !

Autour d'un manuel d'histoire

L'institutrice d'Haudainville (Meuse) excluait il y a quelque temps, une de ses petites élèves du cours élémentaire en donnant aux parents comme motif de cette mesure le suivant : « Il m'est déconseillé d'accepter dans ma classe une élève qui refuse mon livre d'histoire. »

CŒUR SACRÉ DE JÉSUS

J'ai confiance en Vous

Vendredi 6 janvier. — EPIPHANIE

La journée

Dans les milieux judiciaires, on est soulagé que l'arrêt de la Cour d'appel de Paris condamnant le cardinal Luçon ne sera pas cassé par la Cour suprême.

Le cardinal Segna, préfet de l'Index, est décédé ce matin à Rome. Vingt chapeaux cardinaux sont dès lors vacants.

Un commentateur naturellement beaucoup, dans la presse, la décision de l'Assemblée plénière de l'Institut, qui s'est prononcée pour le maintien de la tradition opposée à l'admission des femmes dans les Académies.

Le violent tremblement de terre du Turkestan a fait éprouver beaucoup de destructions : il y a de nombreux morts et blessés.

Une grave collision s'est produite, en Belgique, entre gendarmes et mineurs en grève. Les gendarmes ont fait usage de leurs armes : cinq personnes ont été blessées.

Un télégramme annonce que l'autorisation de séjourner en Alsace-Lorraine accordée jusqu'ici à la famille de Wendol lui serait retirée.

En Autriche, l'accord des Tchèques et des Allemands, nécessaire à la formation d'un ministère, n'ayant pu aboutir, on assure que le baron de Bismarck composera un Cabinet de fonctionnaires et dissoudra le Parlement.

En Turquie, le boycottage antigrec sévit avec plus d'intensité que jamais.

Régime légal du culte et des œuvres catholiques

Sous ce titre, la Revue d'Organisation et de Défense religieuse commencera dès le 15 courant, et espère continuer dans la plupart de ses fascicules de la présente année, la publication d'études juridiques pratiques, logiquement coordonnées, dues notamment à deux éminents collaborateurs, MM. AUGUSTE RIVET et RAVIER DU MAANY, avocats à la Cour de Lyon, professeurs à la Faculté catholique de Droit.

Ces études envisageront tout ce qui, dans la législation française, peut être utile au clergé et aux hommes d'église.

Elles seront successivement réunies en volumes, dont la série formera une sorte de Code civil-ecclésiastique.

La R. O. D. paraît par fascicules bi-mensuels de 32 pages complètes à 2 col. Un an, 6 francs. — Paris, Bonne Presse.

Nous commencerons dans le numéro portant la date du 17 janvier la publication d'un feuilleton appelé à un très beau succès.

Le Filleul de Fersen

au jury du 5^e concours de romans, organisé par la Maison de la Bonne Presse. L'œuvre fut justement couronnée. C'est une histoire très dramatique et menée avec une grande habileté.

Enfin, l'article 45 porte :

ART. 45. — Les crimes et délits prévus